



**CENTRALE  
CANINE**

EN 22.100 c - V1

155 avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - www.centrale-canine.fr

POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE

N° d'enregistrement

Le :

Cadre réservé à la S.C.C.

## DEMANDE D'HOMOLOGATION DE TITRE DE CHAMPION: **CHJ**

**OBLIGATIONS & PIÈCES À JOINDRE :** Pour toute demande d'homologation, le chien postulant pour le titre de Champion de France devra obligatoirement être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger). Un chien résidant à l'étranger avec un copropriétaire français doit être confirmé avant de postuler pour le titre de champion. Lorsque l'identification génétique est réalisée par la SCC, les empreintes sont automatiquement enregistrées dans notre base.

Lorsque l'identification génétique est réalisée par un laboratoire extérieur, l'empreinte peut être utilisée si elle répond aux critères ISAG 2006, mais doit être enregistrée préalablement dans notre base. Voir [www.centrale-canine.fr](http://www.centrale-canine.fr) rubrique ADN. Pour mémoire, cette commande est gratuite pour toutes les empreintes antérieures à février 2014. Copie du Pedigree (recto-verso pour les chiens inscrits à un livre d'origine étranger).

**ATTENTION :** TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ.

### A REMPLIR (en lettres capitales) - CLUB DE RACE PRÉSENTANT LE DOSSIER :

|  |
|--|
|  |
|--|

### PROPRIÉTAIRE DU CHIEN :

CIVILITÉ<sup>1</sup>

M.

Mme

NOM<sup>1</sup>  PRÉNOM

ADRESSE<sup>1</sup>

CODE POSTAL<sup>1</sup>  VILLE<sup>1</sup>

Courriel  @

**CHIEN :** RACE<sup>1</sup>

NOM<sup>1</sup>

TRANSPONDEUR<sup>1</sup>  ou TATOUAGE<sup>1</sup>

N° de LOF (\*)<sup>1</sup>  (\* LIVRE DES ORIGINES FRANÇAIS ou Livre des Origines pour les chiens inscrits à un livre généalogique étranger reconnu par la F.C.I.)

(1) Champs obligatoires

### IDENTIFICATION ADN

si réalisée par un laboratoire agréé par la S.C.C. : enregistrement gratuit / si réalisée par un autre laboratoire : frais d'enregistrement **10€**

### PARTIE EXPOSITIONS :

#### RÉCOMPENSES

DATE(S)

1<sup>er</sup> EXCELLENT EN CLASSE JEUNE LORS DE L'EXPOSITION DE CHAMPIONNAT DE FRANCE ou

1<sup>er</sup> EXCELLENT EN CLASSE JEUNE LORS DE L'EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE

### PARTIE SANTÉ :

#### EXAMEN(S) EXIGÉ(S)

DYSPLASIE HANCHES (niveau)  DYSPLASIE COUDES  DYSPLASIE ROTULES  DYSPLASIE RÉTINE   
 MHOC  APR  PEA  OCM   
 VWD3  CAT  BEA  Autres :  préciser

### PARTIE COMPORTEMENTALE :

| TEST                                 | NIVEAU | DATE DE L'EXAMEN |
|--------------------------------------|--------|------------------|
| T.A.N. - T.C. - CSAU - TS - TAT - TT |        |                  |
| AUTRES : PRÉCISER                    |        |                  |

### PARTIE TRAVAIL (POUR LES RACES SOUMISES AU TRAVAIL) :

| TYPE D'ÉPREUVE | NIVEAU | DATE DE L'EXAMEN | JUGE(S) |
|----------------|--------|------------------|---------|
|                |        |                  |         |

Date de la demande :

Le responsable du Club pour les homologations

Pour toute question concernant cette demande : [homologation.champion-standard@centrale-canine.fr](mailto:homologation.champion-standard@centrale-canine.fr)

INSTRUCTIONS AU VERSO



# DEMANDE D'HOMOLOGATION DE TITRE DE CHAMPION:CHCS

## RAPPEL DES CONDITIONS POUR L'OBTENTION DES TITRES DE CHAMPION

### Champion de France de Conformité au Standard CHCS

Chaque Club de race pouvant choisir une solution spécifique, merci de prendre contact avec votre association de race pour plus de précision. Pour toute demande d'homologation, le chien postulant pour le titre de Champion de France devra obligatoirement être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger).

Un chien résidant à l'étranger avec un copropriétaire français doit être confirmé avant de postuler pour le titre de champion.

#### INFORMATION ADN

Rappel : Lorsque l'identification génétique est réalisée par la SCC, les empreintes sont automatiquement enregistrées dans notre base. Lorsque l'identification génétique est réalisée par un laboratoire extérieur, l'empreinte peut être utilisée si elle répond aux critères ISAG 2006, mais doit être enregistrée préalablement dans notre base moyennant une participation au frais d'enregistrement de **10 €**.

Voir [www.centrale-canine.fr](http://www.centrale-canine.fr) rubrique ADN.

Pour mémoire, cette commande est gratuite pour toutes les empreintes antérieures au 31 mars 2014

#### Clubs de race n'organisant pas de Spéciale de race

1 CACS de l'Exposition de Championnat de la S.C.C. **ou** 2 RCACS de Championnat dans un intervalle de 2 ans (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

##### ATTENTION !

*le délai est identique au CACS, c'est à dire que la demande d'homologation doit être envoyée dans les deux (2) mois maximum qui suivent l'obtention de la dernière récompense ou examen de santé.*

*Le délai pour l'obtention des autres critères d'homologation (santé, comportement, travail) est de 2 ans la première date prise en compte étant celle de l'obtention de la première RCACS de Championnat.*

**+ 2 CACS dans 2 expositions CACIB + 1 CACS dans une exposition CAC ou CACIB**

#### Clubs de race organisant des Spéciales de races

1 CACS de l'Exposition de Championnat de la S.C.C. **ou** 2 RCACS de Championnat dans un intervalle de 2 ans (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

##### ATTENTION !

*le délai est identique au CACS, c'est à dire que la demande d'homologation doit être envoyée dans les deux (2) mois maximum qui suivent l'obtention de la dernière récompense ou examen de santé.*

*Le délai pour l'obtention des autres critères d'homologation (CACS en Spéciale, santé, comportement, travail) est de 2 ans la première date prise en compte étant celle de l'obtention de la première RCACS de Championnat.*

**+1 CACS dans une Spéciale de race + 1 CACS dans une exposition CAC ou CACIB**

#### Clubs de races organisant une Exposition Nationale d'Elevage

1 CACS de l'Exposition de Championnat de la S.C.C. **ou** 1 CACS de l'Exposition Nationale d'Elevage du Club **ou** 2 RCACS de Championnat (SCC ou NE) dans un intervalle de 2 ans (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

##### ATTENTION !

*le délai est identique au CACS, c'est à dire que la demande d'homologation doit être envoyée dans les deux (2) mois maximum qui suivent l'obtention de la dernière récompense ou examen de santé.*

*Le délai pour l'obtention des autres critères d'homologation (CACS en Spéciale, santé, comportement, travail) est de 2 ans la première date prise en compte étant celle de l'obtention de la première RCACS de Championnat.*

**+ 1 CACS dans une exposition CACIB + Au choix du club : 1 CACS dans une exposition CAC ou CACIB (pour les clubs sans spéciales) **ou** 1 CACS dans une Spéciale de race en expo Nationale **ou** 1 CACS dans une Spéciale de race en expo Internationale**

### Champion des Expositions Nationales CHNE

6 CACS obtenus lors des expos à CAC exclusivement (dont 1 en « spéciale »), sous trois juges différents.

Tous les CACS doivent être obtenus en expositions NATIONALES (en 24 mois maximum)

1<sup>er</sup> Excellent classé parmi les 4 premiers à la Nationale d'Elevage

Test caractère ou utilisation : CSAU ou Test Sociabilité et / ou résultat travail (voir avec le club de race)

Test Santé : Dysplasie ou autres tests spécifiques (voir avec le club de race)

Ouvre l'accès à la classe champion

### Champion de France Jeune CHJ

1<sup>er</sup> Excellent classe jeune mâle et femelle par race au championnat de France SCC ou à la Nationale d'Elevage

Test caractère ou utilisation : CSAU ou Test Sociabilité et / ou résultat travail (voir avec le club de race)

Test Santé : Dysplasie ou autres tests spécifiques (voir avec le club de race)

N'ouvre pas l'accès à la classe champion

### Champion de France Vétéran CHV

1<sup>er</sup> Excellent en classe vétéran à la Nationale d'Elevage ou au Championnat de France SCC

Test caractère ou utilisation : CSAU ou Test Sociabilité et / ou résultat travail (voir avec le club de race)

Test Santé : Non

Test ADN : Oui

N'ouvre pas l'accès à la classe champion

#### NOTA :

Pour toute demande d'homologation de ces titres, le chien devra obligatoirement être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger) et être identifié ADN, la présence de l'empreinte génétique devant être enregistrée dans notre base de données. Les résultats santé, travail et caractère sont les mêmes que l'homologation du titre de Champion de France de Conformité au Standard (s'adresser au Club de race).